



Peinture époxy à base d'eau à deux composants pour sols

DESCRIPTION

Peinture époxy à deux composants à base d'eau pigmentée pour la protection, entre autres, des surfaces et des sols en béton. Imperméable à l'eau, mais perméable à la vapeur, cette caractéristique permet au support de respirer afin d'éliminer les éventuelles accumulations d'eau et les cloques. Elle se compose d'un kit prédosé à deux composants à base d'eau, déjà pigmenté.

APPLICATION

Revêtement pigmenté facile à appliquer qui peut être utilisé sur des surfaces légèrement humides ou présentant une certaine humidité résiduelle. Autres applications possibles :

- Locaux industriels.
- Zones peu ventilées.
- Parkings.
- Entrepôts.
- Revêtement intérieur des tunnels.

CERTIFICATIONS

Classification de résistance au feu selon EN13501-1:2007 (Aitex. Cert. N° 2016AN2375).

Marquage CE : EN 13813 Bfl-SR-B4,0-AR0,5-IR14,7.



DONNÉES TECHNIQUES

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT AVANT L'APPLICATION

	Composant A	Composant B
Identité chimique	Durcisseur polyamine à base d'eau	Résine époxy modifiée
État physique	Liquide	Liquide
Présentation	Conditionnement 21,4 kg 4,3 kg	Réceptacle métallique 3,6 kg 0,7 kg
Teneur en solides	57	100
Point d'inflammation	>120 °C	>120 °C
Couleur	Pigmenté	Incolore ou légèrement jaune
Densité	1,35 g/cm ³ 25°C	1,14 g/cm ³ 25°C
Viscosité	1800 mPa.s 25°C	170 mPa.s 25°C
COV	<25 g/L, <0,5 %	<2 g/L, 0,5 %
Rapport de mélange	A=100, B=17 en poids A=100, B=21 en volume	
Caractéristiques du mélange	Densité : 1,30 g/cm ³ à 23 °C Viscosité : 800-1000 mPa.s à 23 °C Teneur en solides : 63 %	
Durée de vie	Température (°C)	Durée de vie en pot (100 g, minutes)
	5	200
	20	150
	35	100
Couleur	Pigmenté. Couleurs disponibles RAL 1003, 1014, 2010, 3002, 3009, 5015, 5017, 6002, 7001, 7004, 7011, 7035, 8024, 9005, 9003. Autres couleurs ou version non pigmentée sur demande	
Stockage et durée de conservation	Conserver entre 10 °C et 30 °C. Produit sensible au gel. Dans certaines conditions de stockage, le composant B peut cristalliser.	
	Si cela se produit, il est possible de le ramener à son état d'origine en le chauffant à 70-80 °C et en le homogénéisant complètement.	
	Durée de conservation : 12 mois à compter de la date de fabrication.	

Remarques

Sur demande, il est possible d'acheter une version sans pigment (de couleur beige neutre) pour la post-pigmentation, présentant les caractéristiques suivantes :

Rapport de mélange (sans pigment)

A=100, B=18 en poids

A=100, B=22 en volume

Présentation

A : plastique, 20 kg/3,95 kg

B. Métal 3,6 kg/0,7 kg

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT FINAL

État final	Fil rigide et uniforme, satiné	
Couleur	Pigmenté. Disponible en RAL 1001, 3009, 5015, 6021, 7001, 7011, 9003, 9004, 1018, 3001, 6002, 8001. Possibilité d'autres couleurs ou sans pigmentation.	
Dureté (Shore)	65D	
Densité du solide	1,4 g/cm ³	
Propriétés mécaniques	Allongement maximal : 4 % Traction maximale : 27 MPa	
Résistance aux UV	Le produit jaunit légèrement lorsqu'il est exposé au soleil, sans perte de ses propriétés mécaniques.	
Température d'utilisation	Stable jusqu'à 80 °C	
Propriétés antidérapantes	Avec saupoudrage d'agrégats (0,4-0,9 mm) à 1 kg/m ³ : conforme à la classe 3 selon la norme UNE EN 12633-2003. Sans agrégats, classe 1. Avec saupoudrage d'agrégats (5 % 0,1-0,3 mm) : (classe 2, R _d =37), selon la norme UNE 41901 EX:2017	
Adhérence à divers substrats	Surface	Adhérence (MPa)
	Béton	4,0
Classification de résistance au feu EN13501-1:2007	Bfl s1	
Résistance chimique	Contact superficiel, 24 heures, 25 °C (5=ok, 0=non recommandé)	
	Produit	Résultat
	Eau oxygénée	4,5
	Eau salée	5
	Essence	5
	Acide phosphorique à 10 %	4,5
	Acide acétique (2 %)	5
	Acide acétique (10 %)	4,5
	Hydroxyde de sodium 10 %	4,5
	Acide chlorhydrique 2 %	4,5
	Acide chlorhydrique 10 %	4,5
	Acide nitrique	4,5
	Acide sulfurique 5 %	4,5
	Acide sulfurique 20 %	4,5
	Éthanol 96 %	5

EXIGENCES RELATIVES AU SUPPORT

Pour obtenir une bonne pénétration et une bonne adhérence, le support doit toujours présenter les caractéristiques suivantes :

1. Nivellement.
2. Cohésif / compact avec une résistance minimale de 1,5 Mpa (test de pull off).
3. Aspect régulier et fin.
4. Sans fissures ni crevasses. Si celles-ci sont présentes, elles doivent être traitées au préalable.
5. Sain, propre, sec, sans poussière ni résidus de matériaux ou particules libres, coulis superficiels et exempt de graisses, huiles et mousses.



Peinture époxy à base d'eau à deux composants pour sols

PRÉPARATION DU SUPPORT

Les supports en béton doivent être préparés mécaniquement à l'aide d'un jet abrasif ou par scarification afin de soulever la surface et d'obtenir des pores ouverts. Les irrégularités pointues sont éliminées à l'aide d'une polisseuse. Éliminer toute la poussière et les matériaux détachés de la surface à l'aide d'une brosse, d'un balai et/ou d'un aspirateur.

CONDITIONS AMBIANTES D'HUMIDITÉ ET DE TEMPÉRATURE

Le produit doit être appliqué à une température du support supérieure de 3 °C au point de rosée, avec une température ambiante supérieure à 5 °C et une humidité relative inférieure à 80 %.

La température maximale d'application ne doit en aucun cas dépasser 40 °C. Ces conditions doivent être maintenues pendant le temps de séchage. L'application doit être effectuée avec un apport d'air abondant ou avec des systèmes de ventilation/extraction prévus à cet effet.

MÉLANGE OU HOMOGENÉISATION

Verser le composant B sur le composant A préalablement homogénéisé et agiter le mélange mécaniquement jusqu'à obtenir une couleur uniforme et une consistance d'émulsion fluide.

Il est possible d'ajouter jusqu'à 10 % d'eau si nécessaire pour faciliter l'application.

APPLICATION

Appliquer à l'aide d'un pinceau, d'un rouleau ou d'un pistolet airless. En cas de dilution avec de l'eau de plusieurs récipients, diluer tous les récipients de la même manière afin d'éviter toute altération de la couleur.

CONSOMMATION

Prévoir une consommation minimale de 250 g/m² par couche. Les couleurs RAL 1003, 1014, 2010, 3002 et 9003 auront une consommation minimale de 600 g/m², normalement appliquée en plusieurs couches.

TEMPS DE SÉCHAGE

Conditions	Sec au toucher (h)
35 °C, 25 % HR	2
35 °C, 10 % HR	2
20 °C, 10 % HR	10
20 °C, 40 % HR	15
20 °C, 90 % HR	20
5 °C, 50 % HR	48
5 °C, 20 % HR	30
5 °C, 80 % HR	60

RÉAPPLICATION

Une deuxième application peut être effectuée dès que la première est sèche au toucher, et dans les 24 heures suivantes.

NETTOYAGE DES OUTILS

Nettoyer à l'eau avant le durcissement.

MISE EN SERVICE

Le produit appliqué est praticable dans les 24 à 48 heures, selon les conditions environnementales. Le durcissement maximal est atteint au bout de 7 jours environ. Attention : un contact prolongé avec l'eau alors que le produit n'est pas complètement durci peut provoquer l'apparition de taches blanches.

SÉCURITÉ

Les composants époxy du composant B ont un potentiel sensibilisant et le composant A non réagi est irritant. Toujours suivre les instructions de la fiche de sécurité de ce produit et prendre les mesures de protection qui y sont décrites. En général, une protection adéquate de la peau et des yeux est obligatoire.

Le produit doit être utilisé uniquement pour les usages prévus et de la manière prescrite.

Ce produit est destiné uniquement à un usage industriel et professionnel. Il ne convient pas à un usage de type bricolage.

ENVIRONNEMENT

Les emballages vides doivent être manipulés avec les mêmes précautions que s'ils étaient pleins. Considérez les emballages comme des déchets à traiter par un gestionnaire de déchets agréé. Si les emballages contiennent des résidus, ne les mélangez pas avec d'autres produits sans avoir préalablement écarté tout risque de réaction dangereuse. Les résidus des composants A et B peuvent être mélangés afin de les transformer en un matériau solide inerte, mais jamais dans un volume supérieur à 5 litres à la fois afin d'éviter toute génération dangereuse de chaleur.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les informations contenues dans cette fiche technique, ainsi que nos conseils, qu'ils soient écrits, fournis verbalement ou par le biais d'essais, sont donnés de bonne foi sur la base de notre expérience et des résultats obtenus lors d'essais réalisés par des laboratoires indépendants, sans pour autant constituer une garantie pour l'applicateur, qui doit les considérer comme des références purement indicatives et à titre strictement informatif.

Nous recommandons d'étudier attentivement ces informations avant de procéder à l'utilisation et à l'application de l'un de ces produits, mais il est particulièrement recommandé d'effectuer des tests « in situ » afin de déterminer la pertinence d'un traitement sur place, dans le but et dans les conditions spécifiques de chaque cas.

Nos recommandations ne dispensent pas l'applicateur de l'obligation de connaître en profondeur la méthode d'application correcte de ces systèmes avant de procéder à leur utilisation, ainsi que d'effectuer tous les tests préalables appropriés en cas de doute quant à leur adéquation pour tout travail, installation ou réparation, en tenant compte des circonstances spécifiques dans lesquelles le produit sera utilisé.

L'application, l'utilisation et le traitement de nos produits échappent à notre contrôle et relèvent donc de la responsabilité exclusive de l'installateur. En conséquence, l'applicateur sera seul et exclusivement responsable des dommages et préjudices résultant du non-respect total ou partiel du manuel d'utilisation et d'installation et, en général, de l'utilisation ou de l'application inappropriée de ces produits.

Cette fiche technique annule les versions précédentes.

